

**ATTESTATION DE DÉPÔT
D'UN MANUEL D'ACTIVITÉS PARTICULIÈRES
avec des *AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS***

Délivrée conformément au paragraphe 3.5.1 de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent.

Nom et adresse de l'exploitant :

AER DRONE
1, rue Victor Hugo
70200 Lure

a déposé auprès de la **Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est**

- un Manuel d'Activités Particulières ou un amendement à un manuel :

Édition n° **Ed 01 Amdt 01** du **18/06/2015** ;

Note : Cette édition du MAP est applicable par l'exploitant à compter de la réception de cette attestation de dépôt.

- une Déclaration de conformité aux dispositions règlementaires datée du 18/06/2015

PERIMETRE DES ACTIVITES CONCERNEES

Activité	Scénario	Aéronef			
		Constructeur	Type	Famille	Catégorie
OBS	S1	DJI	S900 / A2	hexarotor	E
OBS	S1 S3	Astradrone by solutions	DJI F550 Flamewheel	hexarotor	E
OBS	S1 S3	SNT2 STUDIOSPORT	DJI Phantom 3	Multirotors	D

Légende

[AGR] Les traitements agricoles, phytosanitaires ou de protection sanitaire et les autres opérations d'épandage sur le sol ou de dispersion dans l'atmosphère ;

[FOR-AGR] formation à l'activité AGR ;

[LRG] Le largage de charges de toutes natures

[FOR-LRG] formation à l'activité LRG ;

[PUB] Le remorquage de banderoles ou toute forme de publicité ;

[FOR-PUB] formation PUB

[OBS] Les relevés, photographies, observations et surveillances aériennes, qui comprennent la participation aux activités de lutte contre l'incendie

[FOR-OBS]

[AUT] Toute autre activité nécessitant une dérogation aux règles de l'air

[FOR-AUT] Formation à toute autre activité nécessitant une dérogation aux règles de l'air

NOTE : Dans le cadre du scénario S3, l'autorisation préfectorale exigée au § 4 de l'arrête relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord.ne sera délivrée que pour les aéronefs télé pilotés et les télé pilotes inscrits dans la version du MAP en vigueur.

Fait le **19/08/2015** à **Dijon**

Cachet et Signature

Référence **add_3582_10423_20150819**



Pour le Délégué
Bourgogne-Franche-Comté
l'Adjoint

Patrick GERARDIN